

# # CONCERTATION FRANCHISSEMENT JEAN-JACQUES BOSC



La concertation sur le projet d'un nouveau franchissement de la Garonne au droit du boulevard Jean-Jacques Bosc est maintenant lancée depuis le 9 février 2009. Vous êtes déjà nombreux à avoir consulté le Livre blanc 1<sup>re</sup> partie – objectifs et enjeux du projet, et à vous être exprimés aussi bien sur les registres ouverts en mairies que sur le site de la concertation de la Communauté urbaine, [www.concertations.lacub.fr](http://www.concertations.lacub.fr).

Dans la continuité des règles que nous nous sommes fixées collectivement pour cette concertation, et conformément à la Charte de la concertation qui a été arrêtée, un garant de la concertation a été désigné, et un comité permanent de la concertation, regroupant notamment un certain nombre d'associations intéressées par le projet, a été constitué.

Le dispositif est maintenant totalement en place pour que le débat public puisse être relancé. Vous avez maintenant la parole pour vous exprimer sur le type de franchissement que vous souhaitez et sur ses futures fonctionnalités pour répondre au mieux aux objectifs exposés.

À l'issue de ce premier temps d'expression, la Communauté urbaine de Bordeaux retiendra parmi les parts d'aménagements possibles ceux qui sont envisagés et fixera leurs fonctionnalités. Des études comparatives plus poussées permettront alors d'alimenter une seconde phase de débat pour participer collectivement au choix du meilleur projet.

Vincent Feltesse

Président de la Communauté urbaine de Bordeaux

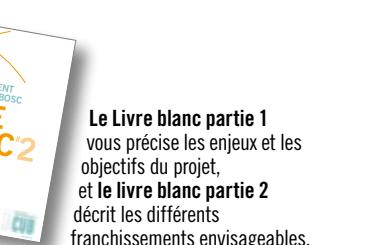
## CONCERTATION FRANCHISSEMENT JEAN-JACQUES BOSC

### 1# INFORMEZ-VOUS ET PARTICIPEZ !

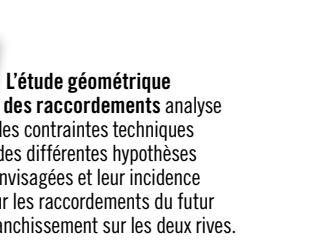
Il existe aujourd'hui de nombreux documents qui éclairent le projet de franchissement amont de la Garonne, dit Jean-Jacques Bosc. Ces éléments d'information sont à votre disposition pour nourrir votre réflexion sur ce dossier.



La Charte de la concertation vous explique le cadre de la démarche, son déroulement et ses modalités concrètes.



Le Livre blanc partie 1 vous précise les enjeux et les objectifs du projet, et le livre blanc partie 2 décrit les différents franchissements envisageables.

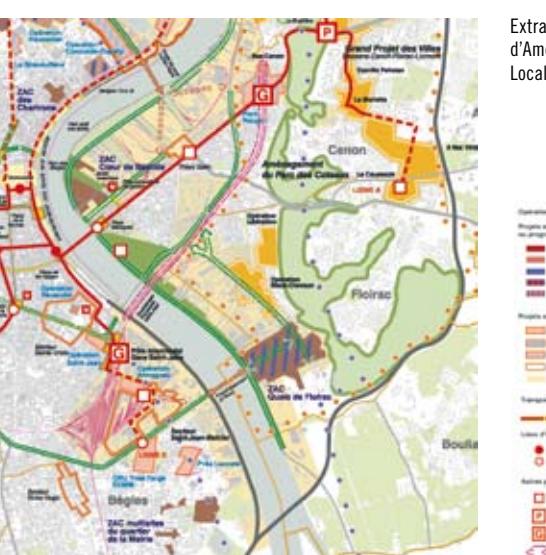


L'étude géométrique des raccordements analyse les contraintes techniques des différentes hypothèses envisagées et leur incidence sur les raccordements du futur franchissement sur les deux rives.

## CONCERTATION FRANCHISSEMENT JEAN-JACQUES BOSC

### 2# LES ENJEUX DU PROJET

Les territoires situés de part et d'autre de la Garonne sur les communes de Bègles, Bordeaux, Bouliac et Floirac connaissent une forte attractivité et sont le lieu d'importants projets de développement.



Extrait du plan des projets urbains de la Cub. Projet d'aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21 juillet 2006

## CONCERTATION FRANCHISSEMENT JEAN-JACQUES BOSC

### 3# UN FRANCHISSEMENT PORTEUR, POLYVALENT ET ÉVOLUTIF

Le Conseil de la Communauté urbaine a fixé par délibération le cadre des enjeux et objectifs du franchissement Jean-Jacques Bosc. Celui-ci se traduit par 6 objectifs prioritaires.

#### UN EFFET LEVIER SUR LES PROJETS URBAINS

Le franchissement Jean-Jacques Bosc contribuera au développement et au succès des nombreux projets socio-économiques du sud de l'agglomération : Arena, Euratlantique, Plaine de Bouliac, etc. L'ensemble des projets urbains sur ce territoire répartis sur les communes de Bordeaux, Bègles, Bouliac et Floirac pourrait permettre la création de 30 000 emplois et se traduire par une augmentation de la population de 28 000 personnes.

#### UN OUVRAGE POUR TOUS LES TYPES DE TRANSPORT, SÛR ET CONFORTABLE

Ce franchissement doit être conçu pour accueillir tous les modes de déplacements usuels<sup>1</sup>, ceux qui sont plus ou moins fortement utilisés aujourd'hui comme ceux qui le seront demain. L'ouvrage doit également être accessible aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. Il doit en outre être ouvert jour et nuit, offrir un niveau de sécurité optimal et un confort appréciable pour tous ses usagers.

#### UN ÉQUIPEMENT ÉVOLUTIF

Ouvrage destiné à vivre pendant de très nombreuses décennies, le franchissement Jean-Jacques Bosc doit être pensé pour répondre aux évolutions futures de moyens de déplacements non utilisés ou inconnus à ce jour. A ce titre, le projet doit intégrer dès sa conception une souplesse technique pour rendre cet aménagement durable dans le temps.



#### INFORMATIONS PRATIQUES

Les documents indiqués ci-dessous (charte, livres blancs, études...) sont disponibles dans la mallette de concertation mise à votre disposition à l'hôtel de Communauté urbaine ainsi que dans les mairies concernées

Dans tous les lieux indiqués ci-dessous, des registres sont à votre disposition pour recueillir votre avis sur cette concertation.

#### Où s'informer ? Comment participer ?

Mairie de Bègles : 05 56 49 88 88 - ouvert le lundi 13h à 18h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h

Mairie de Bordeaux : 05 56 10 20 30 - ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Mairie de Bouliac : 05 57 97 18 18 - ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 - samedi de 9h à 12h

Mairie de Floirac : 05 57 80 87 00 - ouvert le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 8h à 12h

Communauté urbaine de Bordeaux (direction des grands travaux - immeuble porte de Bordeaux - 6<sup>e</sup> étage) : 05 56 93 67 45 - ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Vous pouvez aussi vous informer et laisser vos avis sur le site internet : [www.concertations.lacub.fr](http://www.concertations.lacub.fr)

#### Le calendrier de la concertation ?

9 février 2009 : ouverture de la concertation

Fin 2009 : lancement premier débat public

Deuxième semestre 2010 : lancement deuxième débat public

Début 2011 : fermeture de la concertation

2011-2016 : lancement opérationnel du projet

#### LE PROJET EURATLANTIQUE



L'arrivée de la ligne de trains à grande vitesse (LGV) doit permettre à Bordeaux de rejoindre Paris en 2h en 2016. Fort de cette nouvelle proximité, le projet Euratlantique consiste à construire sur un très large périmètre autour de la gare St-Jean sur les communes de Bègles, Bordeaux et Floirac l'équivalent de 500 000 m<sup>2</sup> de bureaux, autant de surfaces commerciales et près d'un million de mètres carrés de logements.

#### LE PROJET ARENA



Il concerne la création d'une salle de spectacles à Floirac d'une capacité de 14 000 places assises modulable selon le type d'événements. Cet équipement, associé à un ensemble commercial de 28 000 m<sup>2</sup>, devrait être en service en 2012.

Rendez-vous sur  
[www.concertations.lacub.fr](http://www.concertations.lacub.fr)



COMMUNAUTÉ  
URBaine DE BORDEAUX  
**LA CUB**

AMBARÈS-  
ET-LAGRÈVE  
AMBÈS  
ARTIGUES-  
PRÉS-BORDEAUX  
BASSENS  
BLAQUEFOURT  
BORDEAUX  
BOULIAC  
BRUGES  
CARBON-  
BLANC  
CENON  
EYNINES  
FLOIRAC  
GRADIGNAN  
LE BOUSCAT  
LE HAILLAN  
LE TAILLAN-  
MÉDOC  
LORMONT  
MÉRIGNAC  
PAREMPUYRE  
PESSAC  
ST-AUBIN-  
DE-MÉDOC  
ST-Louis  
DE-MONTFERRAND  
ST-MÉDARD-  
EN-JALOUX  
ST-VINCENT-  
DE-PAU  
TALENCE  
VILLENAVE  
D'ORNON

Communauté urbaine de Bordeaux

Esplanade Charles-de-Gaulle

33076 Bordeaux cedex

Tél. : 05 56 99 84 84

Fax : 05 56 96 19 40

[www.lacub.fr](http://www.lacub.fr)

## 4# UN OUVrage FACILE D'ACCÈS, RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET AU COÛT MAÎTRISÉ

Le Conseil de la Communauté urbaine a fixé par délibération le cadre des enjeux et objectifs du franchissement Jean-Jacques Bosc. Celui-ci se traduit par 6 objectifs prioritaires.

### UN OUVrage RACCORDE À LA VOIRIE ET FACILEMENT ACCESSIBLE DES DEUX RIVES

Le franchissement Jean-Jacques Bosc doit être compatible avec le réseau de voirie et les réseaux de transport en commun de part et d'autre du fleuve. Les itinéraires piétons et vélos devront également être accessibles facilement. L'infrastructure doit offrir une desserte aisée de la gare, dont la fréquentation passera dans les années prochaines de 8 à 20 millions de voyageurs par an.



### UN FRANCHISSEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET INTÉGRÉ AU PAYSAGE

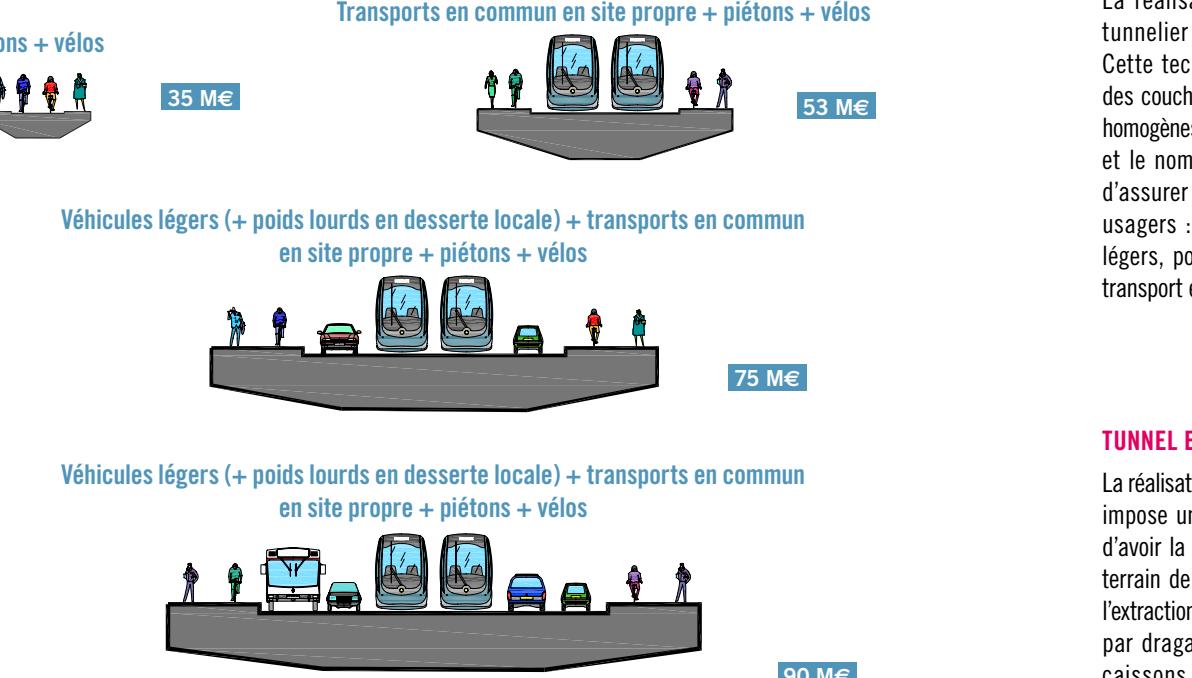
Le projet doit s'inscrire dans une logique de développement durable, de sa conception à sa maintenance en passant par sa construction. Il doit engendrer le minimum d'impact sur le cadre de vie et préserver absolument le fleuve, classé Natura 2000. L'ouvrage retenu doit également présenter une architecture harmonieuse, parfaitement intégrée au paysage respectueux de l'environnement et limiter les nuisances. C'est une condition indispensable au maintien de ce périmètre de l'agglomération dans le classement au patrimoine mondial de l'Unesco.

### UN PROJET ÉCONOMIQUEMENT MAÎTRISÉ

Le projet de franchissement Jean-Jacques Bosc représente un investissement lourd, qui engage la collectivité pendant de nombreuses années. Son coût doit être maîtrisé et s'apprécier en fonction de l'efficacité et de la performance de sa réalisation et de son exploitation.

## 5# LES FRANCHISSEMENTS ENVISAGEABLES : UN PONT ?

L'option d'un pont comme franchissement présente la faculté de prendre la forme architecturale souhaitée : en béton, en acier, mixte, à haubans, suspendu... Elle permet en outre des raccordements à niveau, au plus près des quais et sans trop d'impact sur le tissu urbain existant. Avec un pont, toutes les combinaisons des modes de déplacements sont possibles, de la plus simple à la plus complète.



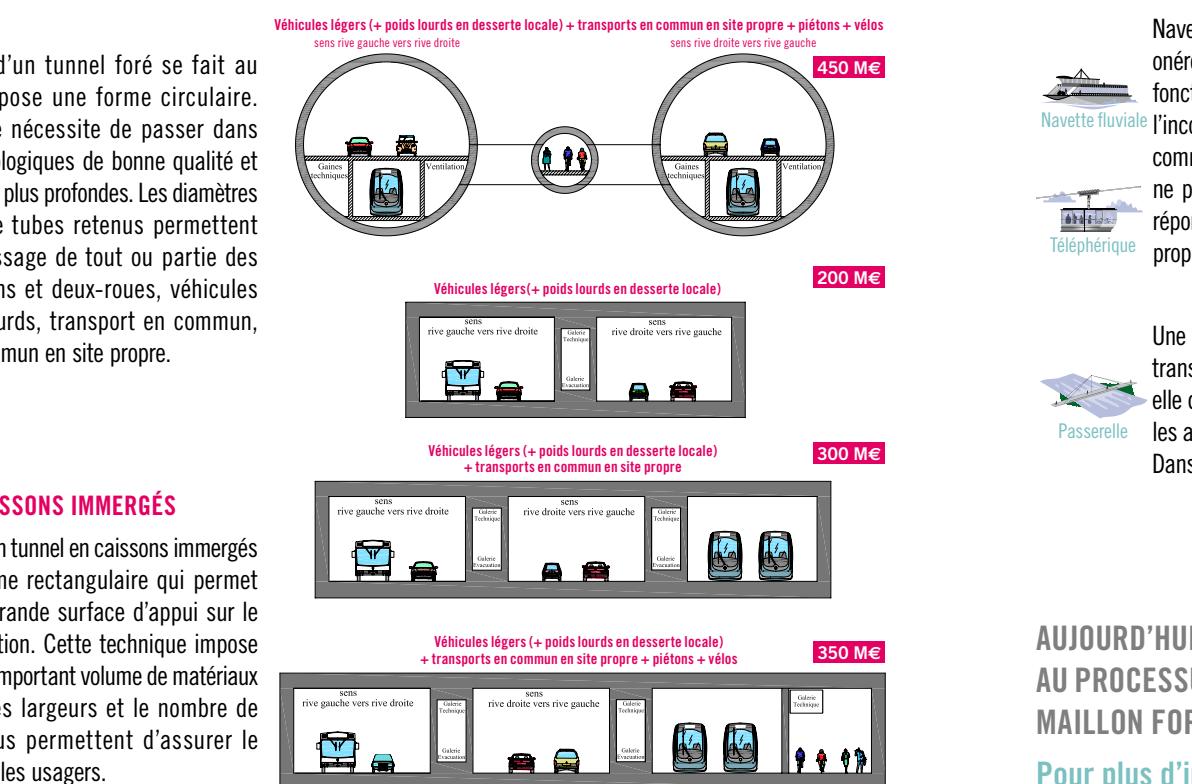
### LES RACCORDEMENTS AVEC UN PONT

Le pont est le type d'ouvrage le plus à même de se raccorder directement sur les rives, au plus près des quais et au même niveau, permettant ainsi les échanges avec le réseau de voirie existant. Les raccordements peuvent prendre la forme de place urbaine, de carrefours urbains simples à feux, ou de diffuseurs routiers semblables à ceux du pont Saint-Jean. En outre, il est éventuellement possible de maintenir un itinéraire direct sur les quais en rive droite et/ou en rive gauche, pour les piétons et vélos/ou les véhicules légers et/ou les poids lourds en desserte locale, au moyen de trémies souterraines qui passeront sous le débouché de l'ouvrage.



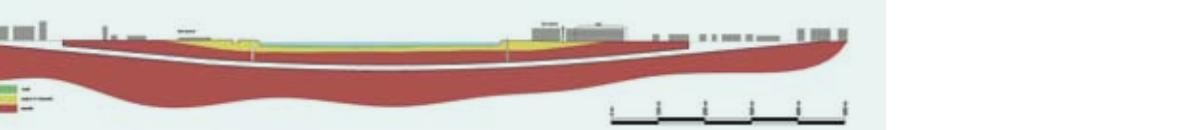
## 6# LES FRANCHISSEMENTS ENVISAGEABLES : UN TUNNEL ?

L'option d'un tunnel implique de choisir l'une des deux technologies suivantes : un tunnel foré ou des caissons immersés. Cette solution peut accueillir tous les modes selon des configurations variées. Toutefois, l'accueil des piétons et des cyclistes ne se fait pas de façon confortable.



### LES RACCORDEMENTS SUR LES RIVES

Compte tenu de la profondeur de l'ouvrage et des pentes maximales imposées, ce type d'ouvrage ne permet pas de se raccorder sur la voirie des quais ou la circulation peut donc être maintenue telle quelle. Les débouchés du franchissement se font en arrière, dans le tissu urbain, à environ 700 mètres du fleuve, au moyen de tremies d'accès dont la longueur approximative ouverte serait de 300 mètres.



Retrouvez toutes les hypothèses de configuration d'usagers dans l'étude géométrique des raccordements.

## 7# LES FRANCHISSEMENTS ENVISAGEABLES : LES SOLUTIONS MIXTES

A ce stade de la concertation, toutes les solutions sont envisageables. Outre les ponts et les tunnels présentés ci-dessus, on peut envisager des solutions mixtes associant plusieurs moyens de franchissement :

**TUNNEL FORÉ**  
La réalisation d'un tunnel foré se fait au tunnelier et impose une forme circulaire. Cette technique nécessite de passer dans des couches géologiques de bonne qualité et homogènes, donc plus profondes. Les diamètres et le nombre de tubes retenus permettent d'assurer le passage de tout ou partie des usagers : piétons et deux-roues, véhicules légers, poids-lourds, transport en commun, transport en commun en site propre.

**Passerelle**  
Une passerelle pourrait être envisagée pour accueillir les modes doux (piétons, cyclistes, éventuellement transports en commun non polluants). Pour répondre à l'objectif d'accueillir tous les modes de déplacement, elle doit cependant être envisagée en association avec un autre ouvrage (tunnel ou pont) qui accueillerait les autres modes (véhicules légers et poids lourds en desserte locale, bus urbains, deux-roues motorisés).

Dans ce cas, le coût cumulé des deux ouvrages doit être pris en compte.

AUJOURD'HUI, GRÂCE À LA CONCERTATION, VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE PARTICIPER AU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU FUTUR FRANCHISSEMENT JEAN-JACQUES BOSC UN MAILLON FORT POUR L'AGGLOMERATION

Pour plus d'informations : [www.concertations.lacub.fr](http://www.concertations.lacub.fr)

# FRANCHISSEMENT JEAN-JACQUES BOSC LE POINT SUR LA CONCERTATION FÉVRIER 2010